

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 9 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 DAC 107 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin 12 rue Cassini (14e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 24 janvier 2012 par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin 12 rue Cassini à Paris 14e ;

Vu l'avis du conseil du 14e arrondissement en date du 30 janvier 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de M. le Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Moulin 12 rue Cassini (14e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : Ici a vécu d'avril à juin 1943 Max pseudonyme de Jean Moulin Chef de la Résistance 1899-1943 délégué du Général de Gaulle.

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 371 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2012, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 12V00149 DAC.

